

Plan canadien de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire

Le cadre
2015-2020



En affaires ensemble

IN BUSINESS TOGETHER

Une initiative conjointe du
RDÉE Canada et de la CEDEC

RDÉE Canada

Le Réseau de développement économique et d'employabilité
160, rue George, bureau 202
Ottawa (Ontario) K1N 9M2

CEDEC

Community Economic Development and Employability Corporation
1493, Route 138
C.P. 90013
Huntingdon (Québec) J0S 1H0

Le cadre du Plan canadien de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire 2015-2020 a été élaboré par la firme PGF Consultants sous la direction du directeur général du RDÉE Canada et du directeur général de la CEDEC, soutenus par les directions générales des organismes membres provinciaux et territoriaux du RDÉE Canada.

Mise en page

RDÉE Canada
CEDEC

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada 2015
ISBN : 9780994044402 (version imprimée)
ISBN : 9780994044419 (version numérique)

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU RDÉE CANADA	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CEDEC	2
SOMMAIRE EXÉCUTIF	3
INTRODUCTION	3
CONTEXTE	4
CONSTATS	5
Le bilinguisme des CLOSM : un atout stratégique pour l'économie du Canada.....	5
Un profil socio-économique en changement	6
PERSPECTIVES	8
VISION, OBJECTIFS ET ORIENTATIONS	9
Vision	9
Objectifs	9
Orientations prioritaires	9
MISE EN ŒUVRE	10
Des stratégies	10
Une gouvernance	10
Un cadre de mesure de rendement	11
CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	14
TABLE DES TABLEAUX	14

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU RDÉE CANADA

Un Plan canadien de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, c'est un projet plus qu'ambitieux !

En tant que président du conseil d'administration du RDÉE Canada, je suis heureux de présenter le cadre de ce premier Plan canadien de développement économique 2015-2020 (PCDÉ) aux côtés de mon collègue et partenaire de la CEDEC. Il nous a semblé qu'il était grand temps de rassembler les acteurs économiques dans un même mouvement collectif puisque le but à atteindre est le même pour tous : renforcer la capacité des communautés de langue officielle en situation minoritaire en affaires. Il en va de la pérennité et de la vitalité des communautés francophones et anglophones partout au Canada.

Nous faisons face à des défis et des enjeux importants, mais ô combien stimulants ! Je suis convaincu qu'affermir le pouvoir économique et la prospérité de notre pays sur le plan international passe par le concours des CLOSM.

En ce sens, la réalisation du cadre du PCDÉ s'inscrit dans la continuité de ce qui se fait déjà dans notre réseau depuis plusieurs années et jette les bases d'une vision à plus long terme d'une économie renouvelée. En effet, cette initiative est essentielle dès lors que l'on vise le développement structuré et intégrateur d'une économie canadienne pour les CLOSM.

Le cadre du PCDÉ constitue avant tout un moment privilégié pour faire une analyse globale des démarches de notre réseau dans le respect de ses particularités. Il permet de dégager les enjeux économiques clés qui contribueront à l'offre de services dans le futur et de définir concrètement des résultats à atteindre, notamment sur une base régionale.

Pour réaliser ce cadre, nous avons tenu compte des objectifs des différents programmes fédéraux auxquels nous devons répondre. Une enquête nationale réalisée en 2014 et une analyse du développement économique nous ont permis de dégager les principaux enjeux. Les résultats sont présentés dans le document intitulé : **Portrait du développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire**.

Je tiens à souligner le remarquable travail et la persévérance des directeurs généraux du RDÉE Canada et de la CEDEC qui ont incité les acteurs du développement économique à intervenir et à faire alliance sous la bannière du PCDÉ.

Unifier les ressources, les idées novatrices et les actes posés par les secteurs privés, local, communautaire et gouvernemental ne peut que raviver l'énergie qui caractérise les CLOSM et dont j'ai souvent été le témoin. Je suis convaincu que ce document apportera des solutions aux défis soulevés et permettra d'agir efficacement sur les facteurs susceptibles d'améliorer la santé et la pérennité économique des CLOSM au cours des prochaines années.

Denis Laframboise
Président du conseil d'administration, RDÉE Canada

"Pourquoi la Francophonie ne serait-elle pas un espace catalyseur de création de richesses, de prospérité, d'accords dynamiques, d'investissements ciblés, d'emplois de qualité, d'entreprises performantes diversifiées et innovantes, de développement humain, économique et durable?"
Michaëlle Jean, Plaidoyer Je m'engage pour la Francophonie, 2014.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CEDEC

Il est temps de concevoir de grandes idées pour la petite entreprise. Le RDÉE Canada, un précieux partenaire, et la CEDEC sont fiers de vous présenter le Plan canadien de développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce plan crée une possibilité sans précédent de création d'emploi, de croissance et de prospérité, et il brise les entraves aux échanges commerciaux à travers le Canada.

Les Communautés de langue officielle en situation minoritaire sont une ressource vitale menant à de nouveaux échanges commerciaux et de nouvelles possibilités de développement économique pour le Canada. La langue symbolise plus que l'identité culturelle. Elle est aussi une compétence qui permet de percer sur de nouveaux marchés et produit de nouvelles possibilités créatrices d'emploi, de croissance pour les entreprises et du développement économique. Le bilinguisme offre un lien important vers le commerce avec les marchés francophones et anglophones aussi bien partout dans le monde qu'ici même au Canada.

Ce plan offre des possibilités à tous les Canadiens. Les petites entreprises représentent 98 pour cent de toutes les entreprises canadiennes et elles créent plus de 77 pour cent de tous les emplois du secteur privé. Nous tentons, par l'entremise de réseaux d'affaires élargis, de stimuler la création de partenariats qui sauront exploiter les avantages que comporte le bilinguisme.

Un réseau consolidé d'entreprises au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire jouera un rôle vital dans la négociation de partenariats alors que nous travaillons avec nos gouvernements pour étendre notre portée vers de nouveaux marchés internationaux. Comme nous nous employons à bâtir « une seule nation et une seule économie nationale », les entreprises exerçant leurs activités dans les deux langues contribueront directement à créer de nouvelles richesses, de nouveaux emplois et de la prospérité, tant sur les marchés domestiques que sur les marchés internationaux.

Le soulignement de tous ces efforts est une collaboration entre la CEDEC, le RDÉE Canada, les décideurs du gouvernement et de nombreux intervenants des secteurs privé, communautaire et de l'éducation provenant de partout au pays. Nous exploiterons ce grand potentiel économique et jouerons un rôle important dans l'économie du Canada par l'entremise d'une vision nationale unificatrice et de plans d'action régionaux concertés.

Étant un organisme partenaire de premier plan et un moteur de développement économique communautaire et d'employabilité, la CEDEC est ouverte au monde des affaires. Dans le cadre du soutien direct que nous offrons aux petites entreprises, nous sommes prêts à faciliter l'expansion des entreprises et fournir de l'aide pour naviguer la réglementation contextuelle propre au Québec, et ce sans distinction basée sur la langue.

John Gancz
Président du conseil d'administration, CEDEC

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) et la Community Economic Development and Employability Corporation (CEDEC) sont fiers de présenter le cadre du premier *Plan canadien de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire 2015-2020* (PCDÉ). Ce cadre précise les objectifs, les orientations prioritaires ainsi que les prochaines étapes que le RDÉE Canada et la CEDEC, en collaboration avec leurs réseaux et leurs partenaires, devront mettre de l'avant au cours des cinq prochaines années afin de favoriser l'employabilité et le développement entrepreneurial et économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

INTRODUCTION

Le cadre constitue l'architecture conceptuelle et stratégique du PCDÉ. Il permet de jeter les principes de base nécessaires pour définir des objectifs et des orientations prioritaires qui moduleront les rôles à venir du RDÉE Canada et de la CEDEC et ceci afin d'assurer la prospérité du développement économique des CLOSM au cours des cinq prochaines années. Il se veut aussi le levier rassembleur et le catalyseur qui mobilisera les nombreux agents économiques à travailler de façon concertée sur les enjeux actuels des CLOSM dans le milieu des affaires.

Trois grands principes ont inspiré ce cadre : le besoin d'accroître l'efficacité de l'action gouvernementale fédérale dans le développement économique local, le besoin stratégique pour les intervenants d'identifier collectivement les orientations prioritaires qui définiront les prochaines étapes que le RDÉE Canada et la CEDEC, ainsi que leurs partenaires, devront réaliser et finalement, le besoin de mettre en place un modèle de gouvernance harmonisé qui facilitera la reddition de comptes.

L'élaboration de ce cadre fait suite à un exercice de consultation et de réflexion basé sur une analyse globale de la situation actuelle des CLOSM. Pour appuyer cet

exercice, le RDÉE Canada et la CEDEC ont retenu la firme PGF Consultants qui a réalisé une enquête nationale au cours de 2014 auprès de 1064 répondants.

Ces répondants de toutes les régions provenaient des communautés d'affaires (32 p. cent), des organismes en développement économique et communautaire du milieu (30 p. cent), des citoyens (20 p. cent), des institutions d'enseignement et de recherche (8 p. cent) et des organismes gouvernementaux (10 p. cent). Cette enquête témoigne de la mobilisation des partenaires locaux, régionaux et suprarégionaux et de leur volonté de travailler ensemble pour la vitalité et la pérennité économique des communautés. Les résultats de l'enquête nationale et l'analyse de la situation seront présentés dans un document intitulé : *Portrait du développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire* (voir: www.enaaffairesensemble.ca).

Cette consultation exhaustive a permis de dégager des constats autour desquels s'est formé un consensus quant à la nécessité de stimuler le développement économique dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

CONTEXTE

La situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au pays a évolué considérablement depuis une décennie, mais de manières inégales. Afin d'établir un état des lieux fiable et de fournir un ancrage solide, l'élaboration du cadre du PCDÉ repose tout d'abord sur une évaluation ex ante de la situation.

Premièrement, le cadre du PCDÉ émane du succès du *Forum pancanadien sur le développement économique en Francophonie canadienne* de 2012. Ce Forum économique visait à mobiliser pour la toute première fois les acteurs clés du développement économique intégré de la Francophonie canadienne: secteurs privés, associatifs et gouvernementaux. Ce Forum économique visait également à créer une opportunité de dialogue afin d'approfondir les connaissances. Le *Plan d'action intégré de développement économique de la Francophonie canadienne* (PAIDE), élaboré lors de ce Forum, a permis de rallier les différents acteurs autour de six axes de développement pour la Francophonie canadienne. En complémentarité du Forum 2012, le cadre du PCDÉ propose donc de mettre en œuvre deux de ces six axes de développement pour l'ensemble des CLOSM, soit l'entrepreneuriat et l'intégration économique (employabilité).

Le cadre du PCDÉ a également pris en compte les objectifs stratégiques du Quebec Community Groups Network (QCGN), un organisme parapluie qui représente plus de quarante organisations anglophones dispersées à travers la province du Québec. Le QCGN a essentiellement pour but d'assurer le développement des communautés minoritaires d'expression anglaise, de les soutenir et d'améliorer leur vitalité.

Le cadre du PCDÉ assure aussi sa cohérence en s'appuyant sur la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*, qui a été récemment renouvelée avec un engagement financier continu (1,1 milliard de dollars sur cinq ans) vis-à-vis l'accroissement de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada. Elle comprend 28 initiatives, destinées au renforcement et à la promotion de la dualité linguistique regroupées sous trois grands piliers : l'éducation, l'immigration et les communautés. Ces initiatives sont mises en œuvre par quatorze ministères et organismes fédéraux.

Dans le contexte de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*, le gouvernement du Canada s'est engagé à ce que les initiatives soient associées à l'atteinte de résultats tangibles pour les Canadiens. La Feuille de route revêt une très grande importance pour la vitalité des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, même si, malgré un objectif de stabilité à long terme, son renouvellement en 2018 représente un défi majeur.

La Feuille de route assigne la responsabilité de l'Initiative de développement économique (IDÉ) à Industrie Canada, ainsi qu'aux organismes de développement régional, à titre de partenaires de prestation. L'IDÉ favorise, entre autres, l'acquisition de nouvelles compétences dans le domaine des affaires par les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ressources humaines et Développement social Canada (EDSC) quant à lui, appuie le développement économique et communautaire et la mise en valeur des ressources humaines dans le cadre du Fonds d'habilitation (FH) pour les communautés de langue officielle en

situation minoritaire. En plus de faire appel aux leaders communautaires, ce Fonds mise sur les partenariats, en vue de renforcer la capacité de ces communautés en matière de ressources humaines et de développement économique.

Le Commissariat aux langues officielles a reconnu que le FH constituait un exemple de mesures positives. En revanche, la majorité des signataires d'accords de contribution ont indiqué que les indicateurs actuels ne mesurent pas adéquatement le rendement du FH.

À cela, s'ajoute le fait que les analyses de l'environnement gouvernemental fédéral actuel, que les résultats de l'enquête nationale réalisée en 2014 et menée par PGF Consultants et que le contexte socio-économique, indiquent que le facteur le plus important pour assurer le succès des intervenants du développement économique des CLOSM, est de les amener à être plus concertés, afin qu'ils puissent travailler plus efficacement à identifier collectivement leurs orientations prioritaires qui seront associées aux résultats attendus.

CONSTATS

Le bilinguisme des CLOSM : un atout stratégique pour l'économie du Canada

La prospérité économique des collectivités contribue à leur vitalité et leur durabilité. Le partage d'une même langue facilite le sentiment d'appartenance à une culture, favorise la compréhension et cimenter les collaborations, ce qui constitue un puissant levier économique. À ce titre, la dualité linguistique du Canada est reconnue comme un avantage concurrentiel unique pour le pays et pour les économies locales en ce sens qu'elle représente une valeur ajoutée et des occasions d'affaires supplémentaires et donne accès à des marchés diversifiés.

Plusieurs exemples démontrent l'importance de cet impact positif créé par la présence du bilinguisme dans le milieu des affaires:

- La proportion de Canadiens en mesure de soutenir une conversation dans les deux langues officielles en 2011 est de 17,5 p. cent (soit 5,8 millions de personnes). En 2001, elle était de 17,7 p. cent, en 1981, de 15,3 p. cent et en 1961 de 12,2 p. cent (soit 2,2 millions de Canadiens). Cette hausse de l'effectif des personnes bilingues au cours des 50 dernières années (près de 3,6 millions de personnes) correspond à un taux de croissance de près de 160 p. cent [1].
- Les minorités de langue officielle (francophones à l'extérieur du Québec et anglophones au Québec) sont plus bilingues que les majorités [1].
- Parmi les minorités de langue officielle, les anglophones du Québec affichaient en 2011, un taux de bilinguisme de 61 p. cent (comparativement à 6 p. cent des anglophones dans le reste du Canada), alors que les francophones en dehors du Québec avaient un taux de bilinguisme de 87 p. cent (comparativement à 38 p. cent chez les francophones du Québec) [1].
- Les hommes qui parlent les deux langues officielles au Québec gagnent en moyenne 7 p. cent de plus que ceux qui ne parlent que le français. Toujours au Québec, les femmes bilingues gagnent 8 p. cent de plus. Parallèlement, dans le reste du Canada, les hommes parlant les deux langues officielles gagnent un salaire moyen plus élevé de 3,8 p. cent comparativement aux hommes ne parlant que l'anglais. Les femmes bilingues gagnent en moyenne 6,6 p. cent de plus que les femmes ne maîtrisant que l'anglais [2].

- Dès 2001 les résultats révèlent que les individus possédant la connaissance de l'anglais et du français, bénéficient d'un revenu médian plus élevé que ceux qui ne possèdent pas ces connaissances. Tel qu'observé au Canada, le revenu médian des individus parlant à la fois l'anglais et le français peut être jusqu'à 10 p. cent plus élevé que ceux ne parlant que l'anglais [3].
- Les écarts sont similaires lorsqu'on examine les revenus sur la base de la moyenne. Au Québec, les écarts de moyenne au niveau des revenus entre les personnes qui connaissent les deux langues officielles et celles qui ne possèdent pas de telles connaissances sont de loin les plus élevés au pays. Dans cette province, le revenu moyen des individus maîtrisant les deux langues officielles se situe au-dessus de 30 p. cent plus élevé que le revenu moyen de ceux qui sont unilingues francophones. Les personnes unilingues anglophones possèdent un revenu moyen environ 10 p. cent plus élevé que celui des personnes unilingues francophones [3].
- En 2006, la contribution des 4,1 p. 100 des travailleurs de langue maternelle française s'élevait à 3,9 p. 100 du PIB des CLOSM, ce qui représentait près de 37 milliards de dollars [4].
- En 2011 les exportations des provinces considérées davantage bilingues (le Québec et le Nouveau-Brunswick) vers des pays francophones, ont été deux fois supérieures à ce qui était attendu, compte tenu de leur participation aux exportations canadiennes globales. Dans les provinces les plus bilingues la connaissance du français, permet à celles-ci d'accroître les échanges commerciaux avec d'autres pays francophones d'environ 3,4 milliards de dollars, ce qui est 65 p. 100 plus élevé

que le commerce avec d'autres pays ne parlant pas le français [5].

- Les travailleurs des CLOSM au Canada affichent un taux de chômage inférieur à celui de leur province ou territoire.
- La croissance annuelle moyenne du PIB par habitant de la Francophonie canadienne dans les communautés des CLOSM, est supérieure à celle de leur économie respective dans toutes les provinces sauf au Yukon et au Nunavut [6].

Un profil socio-économique en changement

Plusieurs défis se dessinent pour l'avenir et la vitalité des CLOSM. Très peu de recherches sont effectuées sur l'économie des CLOSM au Canada et, par conséquent, peu de données sont disponibles et les analyses de rendement sur le retour des investissements sont extrêmement difficiles à obtenir. Les analyses des variables socio-économiques et socio-démographiques réalisées dans le cadre du *Portrait 2014 du développement économique des CLOSM*, nous indiquent des tendances à la baisse qui auront un impact significatif sur le développement économique et l'employabilité au sein des CLOSM. Les principales tendances identifiées sont :

- Entre 2001 et 2006, bien qu'il y ait eu une progression de la population francophone dans les CLOSM, elle demeure beaucoup plus lente que celle enregistrée au Québec au cours de la même période. De même, la majorité des CLOSM qui ont fait l'objet d'une étude du Conference Board du Canada datée de 2013, ont affiché une croissance plus lente que la moyenne nationale. Ces derniers résultats dressent un important constat, à savoir que l'attraction et la rétention de personnes dans les communautés francophones et

acadienne du pays présentent une tendance à la baisse, ce qui représente une problématique pour l'avenir et la vitalité économique des CLOSM.

- En 2011, le poids démographique des CLOSM ne représentait que 6 p. 100 de la population totale canadienne, alors qu'il s'élevait à près de 9 p. 100 en 1971 [7].
 - Les travailleurs plus âgés et les jeunes rencontrent des obstacles à leur participation au marché du travail; dans certaines communautés francophones et acadienne (CFA), ces groupes démographiques sont encore plus défavorisés.
 - Il est démontré que les employeurs présents au sein des CLOSM nécessitent une plus grande sensibilisation face aux avantages d'embaucher des immigrantes et immigrants francophones.
 - On recense de grandes disparités entre les besoins des entreprises par rapport à la disponibilité de la main-d'œuvre disposant des compétences recherchées par ces entreprises.
 - Au Canada, les propriétaires d'entreprises sont vieillissants et ne disposent pas nécessairement de plans de relève; cette situation se retrouve également au sein des communautés francophones et acadienne. Or, la relève d'entreprises francophones s'impose comme un enjeu primordial tant pour la pérennité des entreprises que des communautés francophones et acadienne.
 - Au Québec, le nombre de PME de propriété majoritairement anglophone a fortement diminué, alors qu'à l'extérieur du Québec, c'est le nombre de travailleurs autonomes de langue française qui est en diminution [7].
- Quelques communautés démontrent des signes de faiblesse par rapport au marché du travail. Prenons comme exemple le fait que la main-d'œuvre présente généralement un faible niveau de compétences et que les besoins des travailleurs très spécialisés sont insuffisamment pourvus. Cette situation se révèle problématique lors de la création d'emplois de qualité supérieure dans ces communautés; une situation qui, à la longue, a une influence sur la viabilité de celles-ci.
 - De 1971 à 2001, la proportion des personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle au Québec a considérablement chuté, passant de 13,1 p. cent à 8,3 p. cent de la population totale de la province. C'est seulement durant la période de recensement de 2001 à 2006, que les anglophones de langue maternelle anglaise ont connu une légère croissance passant de 591 365 à 607 165. Entre 1971 et 2006, la perte nette a donc totalisé plus de 180 000 personnes [8].
 - Selon l'analyse basée sur la langue maternelle, des 70 p. cent d'anglophones nés au Québec et vivant dans la province en 1971, près de 50 p. cent avaient migré ailleurs au Canada en 2001. Par ailleurs, l'analyse donne à penser que ceux qui sont demeurés au Québec subissaient un taux de chômage plus élevé (8,5 p. cent) que ceux qui en étaient partis (4,3 p. cent), et que cette tendance devrait se poursuivre [8].

Ces exemples illustrent une décroissance de plusieurs acquis lors de la dernière décennie, ce qui pourrait affecter la pérennité économique des CLOSM au cours des prochaines années. Les résultats de l'enquête nationale effectuée en 2014 et de

l'analyse exhaustive des données qui en ont découlé, mettent également en lumière la présence de facteurs potentiels de décroissance pouvant influencer l'économie des CLOSM dans un proche avenir.

PERSPECTIVES

À la lumière des analyses du milieu gouvernemental, des données socio-économiques des CLOSM et de l'enquête nationale, trois constats ressortent clairement :

- Les tendances socio-économiques actuelles indiquent la présence d'enjeux importants qui affecteront la vitalité économique et la pérennité des CLOSM dans les prochaines années.
- Il est primordial de rassembler les acteurs du développement économique et communautaire à une même table afin de créer un espace de concertation et une mise en commun d'actions et d'initiatives qui augmentera l'efficacité des investissements passés et à venir, afin de permettre aux CLOSM de générer un maximum de retombées positives à long terme, sur l'économie.
- La nouvelle Feuille de route du gouvernement fédéral privilégie une gestion axée sur l'amélioration des résultats des organisations et des programmes; les intervenants économiques devront donc développer une structure et des processus qui mettront en place un modèle de collaboration harmonisée permettant l'atteinte et la mesure de résultats concrets.

S'appuyant sur l'importance stratégique et opérationnelle de ces trois constats, le cadre

du PCDE propose pour les cinq prochaines années une vision, des objectifs et des orientations prioritaires qui :

- Permettront de mieux définir les actions du RDÉE Canada, de la CEDEC et de leurs réseaux et partenaires afin d'atténuer les effets des enjeux socio-économiques préalablement identifiés et agir à titre de catalyseur pour assurer la vitalité et la pérennité des CLOSM.
- Offriront à tous les acteurs de développement économique et communautaire du pays un modèle opérationnel plus efficace basé sur une façon inspirante d'agir de façon concertée, afin de privilégier la mise en place d'orientations prioritaires mûries collectivement et auxquelles des mesures de rendement précises seront associées.
- S'inspireront des priorités de la deuxième Feuille de route, des résultats attendus du Fonds d'habilitation, de l'Initiative de développement économique (IDÉ), du Plan d'action intégré de développement économique de la Francophonie canadienne (Forum 2012) et des éléments clés des plans stratégiques des organismes de développement communautaire.

Dans ce contexte, le cadre du PCDE énonce une vision englobante. Il précise deux objectifs ainsi que sept orientations prioritaires qui serviront d'instruments fédérateurs à l'échelle locale, régionale et nationale entre, d'une part, le milieu des affaires et les organismes communautaires et d'autre part, les ministères fédéraux et les agences gouvernementales.

VISION, OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

Vision

En tenant compte des analyses du milieu et de la consultation effectuée auprès des communautés, le RDÉE Canada, la CEDEC et leurs réseaux de partenaires ont convenu que la vision soutenant le développement économique des CLOSM pour les cinq prochaines années sera :

Une action collective, définie par un réseau de partenaires qui visent à stimuler la vitalité des CLOSM à long terme au travers de leur développement économique.

Cette vision nationale se veut mobilisatrice car elle interpelle un ensemble de partenaires dans l'atteinte des objectifs. Elle prévoit une offre de services économiques puisée à même les communautés locales qui mettra en œuvre des approches innovantes de développement économique.

Objectifs

Le cadre du PCDÉ doit s'assurer que les efforts de mobilisation et de concertation serviront à générer des retombées économiques concrètes et mesurables au sein des CLOSM, à maximiser leur vitalité et à assurer la pérennité des langues officielles en situation minoritaire dans tout le pays. Grâce à leur caractère bilingue, les CLOSM sont toutes désignées pour jouer un rôle de premier plan pour contribuer au leadership du Canada auprès de différents marchés et, par conséquent à la prospérité de tout le pays. Deux objectifs ont été définis :

Objectif I

Soutenir la création d'entreprises performantes et innovantes détenues et gérées majoritairement par des personnes déclarant parler la langue officielle de la

minorité démographique de la province ou du territoire où elles résident [9].

Objectif II

S'assurer de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et productive déclarant parler la langue officielle de la minorité démographique de la province ou du territoire où elle réside.

Orientations prioritaires

Pour atteindre ces deux objectifs, sept orientations prioritaires ont été identifiées. Quatre sont reliées avec l'Objectif I et trois avec l'Objectif II. Ces orientations élaborées sur la base des priorités de la nouvelle Feuille de route, de l'analyse socio-économique et de l'enquête nationale, permettront de favoriser la cohésion et la concertation, et rassembleront les efforts du réseau en matière de développement économique communautaire des CLOSM.

Objectif I : En vue de soutenir la création d'entreprises performantes et innovantes détenues et gérées majoritairement par des personnes déclarant parler la langue officielle de la minorité démographique de la province ou du territoire où elles résident, les orientations prioritaires sont de:

1. Accroître la participation aux activités de développement économique communautaire et de promotion de l'entrepreneuriat;
2. Établir des plans de développement, des projets et des partenariats dans des domaines diversifiés et prometteurs;
3. Soutenir la création, la consolidation ou le développement des petites et moyennes entreprises (PME);

4. Favoriser des investissements permettant la mise en valeur des atouts régionaux.

Objectif II : En vue de s'assurer de la disponibilité d'une main-d'œuvre locale qualifiée et productive, déclarant parler la langue officielle de la minorité démographique de la province ou du territoire où elle réside, les orientations sont de :

5. Améliorer l'expertise technique et les compétences essentielles;
6. Favoriser l'accroissement des compétences en gestion et en innovation;
7. Soutenir la création de la richesse et des emplois de qualité.

MISE EN ŒUVRE

Le cadre du PCDÉ reconnaît que les défis économiques, gouvernementaux, environnementaux et sociaux sont interdépendants, complexes et changeants. Pour s'assurer de considérer ces paramètres, le PCDÉ s'appuiera sur les connaissances locales et sur les particularités de chaque province et territoire :

- Il fournira une vue d'ensemble des enjeux, besoins et secteurs porteurs des CLOSM au pays en matière de développement économique et d'employabilité.
- Il dégagera les projets prioritaires pour les acteurs du développement économique des CLOSM.
- Il identifiera des champs d'action structurant, en respectant les priorités communes et en tenant compte des retombées économiques et de la faisabilité des projets sur la base de

critères d'évaluation et d'indicateurs de rendement.

- Il proposera des pistes de projets à valeur ajoutée incluant de nouvelles avenues de financement et de maillage économique.

Des stratégies

À partir des orientations prioritaires, les provinces et territoires s'engageront à déterminer les secteurs porteurs et émergents puis à développer des stratégies et des plans de mise en œuvre. Ces stratégies ainsi que les plans de mise en œuvre pourront être développées sur une base bilatérale, multilatérale, régionale, provinciale, territoriale, ou nationale, ce qui permettra de tenir compte de leur réalité, de leurs intérêts, de leurs enjeux communs et de leur niveau de développement actuel. Les plans de mise en œuvre, quant à eux, permettront de définir les résultats attendus les plus pertinents, les actions à entreprendre et la définition d'indicateurs qui tiendront compte de la mesure de leur réussite.

Les stratégies identifieront les secteurs les plus prometteurs pour les CLOSM et seront en lien avec les plans stratégiques des organismes de développement économique communautaire. Pour ce faire elles devront prendre en compte les enjeux et les leviers de croissance régionaux suivants : les facteurs à considérer dans le développement des entreprises, les atouts à exploiter et les secteurs porteurs à privilégier.

Une gouvernance

La vision et les objectifs proposés dans ce cadre du PCDÉ représentent des enjeux qui auront des impacts sur la capacité des organisations à exercer pleinement leur leadership régional, bilatéral, multilatéral et national. Les approches régionales, bilatérales, multilatérales et nationales de

développement économique qui y sont encouragées, devront être appuyées par un nouveau modèle de gouvernance. Celui-ci devra être capable de concilier les partenariats actuels ainsi que les nouveaux partenariats qui seront développés en tenant compte de ces nouvelles approches.

Bref, le cadre du PCDÉ ne propose pas seulement une vision renouvelée de l'économie des communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais aussi des changements dans leur gouvernance. Ces changements s'actualiseront, entre autres, grâce à la mise en place d'un **Réseau d'action économique (RAÉ) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire** dont la mission sera de fournir un véhicule de collaboration unique entre tous les partenaires fédéraux et les représentants des communautés francophones et acadienne ainsi que des communautés d'expression anglaise au Québec (voir Tableau 1.1).

L'un des objectifs du RAÉ sera de mesurer l'impact sur la prospérité du pays, des actions prioritaires en matière de développement économique, au bénéfice des économies locales et régionales :

Le Réseau d'action économique (RAÉ) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire compte assurer la gouvernance du travail de collaboration entre les partenaires fédéraux et ceux du développement économique communautaire des communautés francophones et acadienne ainsi que des communautés d'expression anglaise au Québec. Le passage du travail singulier au travail collectif a pour finalité d'améliorer la performance globale de l'économie canadienne [10].

Le succès de la mise en œuvre du PCDÉ dépendra, à l'échelle nationale, de

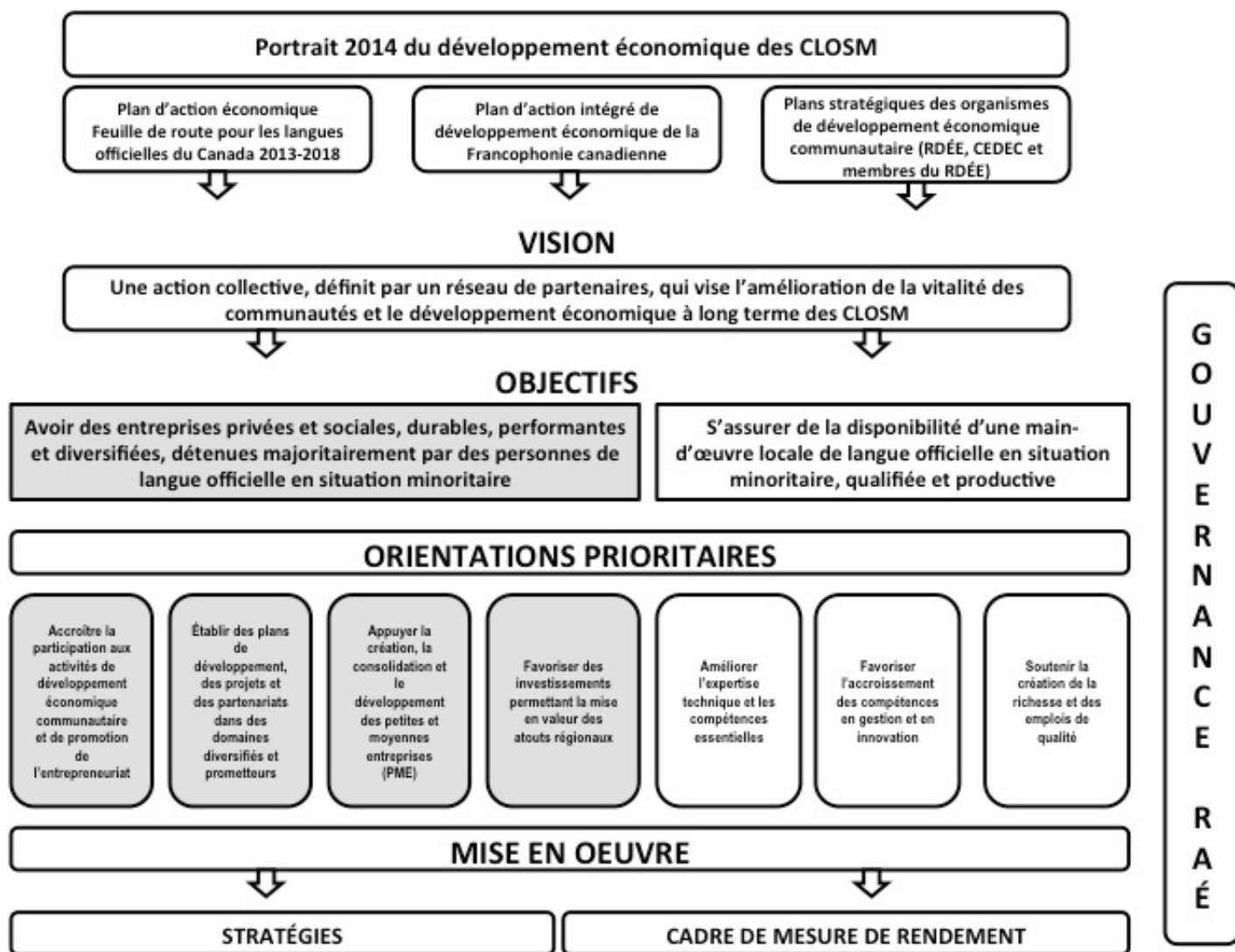
l'efficacité de la gouvernance, de l'engagement des acteurs clés en développement économique, de la disponibilité des ressources pour assurer un minimum de coordination et de communication, ainsi que du niveau d'appui offert aux acteurs régionaux.

Un cadre de mesure de rendement

Le renouvellement de la Feuille de route constitue le point de départ d'un cycle de gestion axé sur l'amélioration des résultats des organisations et des programmes gouvernementaux, permettant de maximiser les retombées économiques de la Feuille de route. Les actions à prévoir au cours des prochaines années devront être en conformité avec cette orientation ministérielle et en continuité avec les efforts établis dans le but d'identifier clairement quels sont les indicateurs de mesure de leur réussite.

Un cadre de mesure du rendement, qui est en ligne avec le concept de concertation et des actions à venir, devra donc être développé et implanté. Celui-ci, basé sur la mesure de résultats attendus, devrait pouvoir faciliter une lecture plus harmonieuse de l'impact généré par les divers intervenants économiques des CLOSM. Ce cadre de mesure de rendement permettra d'une part, d'actualiser les modèles de rendement actuellement utilisés dans les organisations et, d'autre part, de se préparer et de se conformer à la direction prise par la Feuille de route. La mise en commun des plans de mise en œuvre permettra de donner une mesure des résultats globaux et communs à travers le pays.

TABLEAU 1.1 - Sommaire du cadre du PCDE



CONCLUSION

Le cadre du PCDÉ donne les grandes lignes directrices d'un renouveau économique des CLOSM. Il vise à mettre en place des plateformes communes dans l'intention d'enclencher des processus d'intégration, de faciliter l'accès au libre marché, de renforcer le secteur privé, de stabiliser l'environnement des affaires, d'insérer et de transformer structurellement nos économies.

Le cadre du PCDÉ s'actualisera concrètement, entre autres, autour de l'élaboration de stratégies ciblées qui tiendront compte du rôle de l'ensemble des intervenants de tous les niveaux, permettant de créer des partenariats et des collaborations à une échelle régionale, provinciale, interprovinciale ou nationale. Chaque organisation pourra donc exercer son leadership et mettre en place des plans de mise en œuvre qui assureront une valeur ajoutée pour le développement économique des CLOSM.

La situation de chaque province et territoire du pays étant très différente, les stratégies mises de l'avant et les plans de mise en

œuvre prendront en considération, les enjeux et les leviers de croissance qui ont été soulevés lors de l'enquête réalisée auprès des acteurs des différents secteurs interrogés, identifieront les secteurs et les projets porteurs et définiront les cibles des stratégies retenues ainsi que les facteurs de croissance spécifiques qui viendront appuyer le développement économique.

Les stratégies et les plans de mise en œuvre seront réalisés conjointement avec chacun des provinces et territoires du pays et seront soutenus par la mise en place d'un cadre de mesure de rendement.

Enfin, le cadre du PCDÉ introduit le concept de résultats attendus et d'actions précises sur le plan national, qui seront soutenus par une gouvernance intégrée et en appui aux régions, assumée par le Réseau d'action économique (RAÉ) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Lepage, Jean-François et Jean-Pierre Corbeil, *L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011, Regards sur la société canadienne*, mai 2013, Statistique Canada.
- [2] Louis N. Christofides et Robert Swidinski, *The Economic Returns to the Knowledge and Use of a Second Official Language: English in Quebec and French in the Rest-of-Canada*. Canadian Public Policy, Vol.36, No.2, pp. 137-158.
- [3] Jebwab, Jack, *It Pays to Be Bilingual in Canada : Though Not Everywhere*, Association for Canadian Studies, 2001.
- [4] Conference Board du Canada, *Le produit intérieur brut des communautés francophones et acadiennes du Canada*, 2013.
- [5] Conference Board du Canada, *Le Canada, le bilinguisme et le commerce*, 2013.
- [6] Statistique Canada, 2001-2006
- [7] Statistique Canada
- [8] Industrie Canada, *Portrait des communautés d'expression anglaise du Québec*
- [9] Le réseau du RDÉE adopte la définition de l'entreprise francophone utilisée par M. Duhamel, 2013 : L'entreprise francophone est une unité organisationnelle dont le contrôle direct ou indirect effectif de l'affectation de toutes ses ressources et activités s'effectue majoritairement par des administrateurs et dirigeants localisés en milieu minoritaire et dont la première langue officielle parlée est le français. La CEDEC s'identifie à cette définition dans le contexte anglophone.
- [10] *Cadre de gouvernance, objectifs et mise en œuvre*, Réseau d'action économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, EDSC, janvier 2015.

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 - Sommaire du cadre du PCDE



En affaires ensemble

IN BUSINESS TOGETHER



Plan canadien de développement économique pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire

NOUVEAUX MARCHÉS

NOUVELLES OCCASIONS D'AFFAIRES

NOUVEAUX PARTENARIATS

Une action qui changera la donne. Renseignez-vous sur le premier plan canadien de développement économique pour les CLOSM et la façon dont il aidera les entreprises canadiennes à se développer, à créer des emplois et à accroître la prospérité du Canada!

 @enaffairesCLOSM | #enaffairesensemble

Une initiative de :



Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire

Canada